

COMMENT CALCULER LE COUT DE VOTRE SEJOUR

Munissez-vous de votre avis d'imposition 2019 sur les revenus déclarés en 2018.

Imposition :

Pour être non imposable et pouvoir éventuellement bénéficier de la subvention ANCV, il faut que le montant qui figure sur la ligne « **Impôt sur le revenu net avant corrections** » soit inférieur ou égal à 61€.

Tranche de revenus :

Pour déterminer votre tranche de revenus et connaître le prix de votre séjour, il vous suffit de prendre le montant figurant sur la ligne « **Revenu Brut Global** » sur votre avis d'impôt.

Déterminer votre tranche de ressources selon votre revenu brut global :

	PERSONNE SEULE 1 part	PERSONNE SEULE 1,5 part	COUPLE 2 parts	COUPLE 2,5 parts
Tranche 0	Inf ou égal à 9999 €	Inf ou égal à 13 860 €	Inf ou égal à 15 523 €	Inf ou égal à 19 386 €
Tranche 1	de 9 999,01 € à 10 116 €	de 13 860,01 € à 14 508 €	de 15 523,01 € à 17 580 €	de 19386,01 € à 21 972 €
Tranche 2	de 10 116,01 € à 10 824 €	de 14 508,01 € à 15 504 €	de 17 580,01 € à 18 756 €	de 21 972,01 € à 23 436 €
Tranche 3	de 10 824,01 € à 12 228 €	de 15 504,01 € à 17 352 €	de 18 756,01 € à 20 556 €	de 21 436,01 € à 25 680 €
Tranche 4	de 12 228,01 € à 14 328 €	de 17 352,01 € à 20 100 €	de 20 556,01 € à 23 052 €	de 25 680,01 € à 28 824 €
Tranche 5	de 14 328,01 € à 15 000 €	de 20 100,01 € à 20 988 €	de 22 052,01 € à 23 940 €	de 28 824,01 € à 29 928 €
Tranche 6	de 15 000,01 € à 16 740 €	de 20 988,01 € à 23 124€	de 23 940,01 € à 25 560 €	de 29 928,01 € à 31 944 €
Tranche 7	de 16 740,01 € à 19 164 €	de 23 124,01 € à 26 340 €	de 25 560,01 € à 28 716 €	de 31 944,01 € à 35 892 €
Tranche 8	de 19 164,01 € à 23 760 €	de 26 340,01 € à 32 376 €	de 28 716,01 € à 34 440 €	de 35 892,01 € à 43 056 €
Tranche 9	Supérieur à 23 760€	Supérieur à 32 376 €	Supérieur à 34 440 €	Supérieur à 43 056 €

Coût du séjour et du transport :

	Coût du SEJOUR par personne NON IMPOSABLE	Côut du SEJOUR par personne IMPOSABLE	Coût du TRANSPORT par personne SEV 601 THIONVILLE	Coût du TRANSPORT par personne SEV 603 GRUISSAN
TRANCHE 0	24 €	40 €	Gratuité	Gratuité
TRANCHE 1	48 €	80 €	Gratuité	Gratuité
TRANCHE 2	85 €	141 €	Gratuité	Gratuité
TRANCHE 3	109 €	181 €	50 €	64 €
TRANCHE 4	169 €	281 €	50 €	64 €
TRANCHE 5	206 €	342 €	77 €	99 €
TRANCHE 6	206 €	342 €	94 €	121 €
TRANCHE 7	206 €	342 €	110 €	142 €
TRANCHE 8	242 €	402 €	110 €	142 €
TRANCHE 9	242 €	402 €	110 €	142 €

Nous vous rappelons que l'aide de l'ANCV (**tarif non imposable**) pour le dispositif « Seniors En Vacances » **ne peut être accordée qu'une seule fois par année civile quel que soit l'organisateur du séjour.**

Dans le cas où vous auriez déjà participé à un séjour ANCV Seniors en Vacances en 2020, c'est le montant « personne imposable » qui vous sera appliqué pour ce séjour.

Si vous avez déjà participé à un séjour « Seniors en Vacances » organisé par l'ANGDM en partenariat avec l'ANCV les années précédentes, l'Agence est susceptible de ne pas retenir votre demande dans un souci d'équité envers les personnes qui n'ont pas encore **bénéficié de nos offres de séjours.**

Cette année l'ANGDM vous propose 2 courts séjours , **avec un transport collectif en autocar de grand tourisme organisé au départ de Montceau les Mines :**

**« Le Domaine de Volkrange » à THIONVILLE (Moselle), du 13 au 20 juin (séjour 601),
Séjour de 8 jours / 7 nuits**

**GRUISSAN (Aude), du 13 au 20 septembre (séjour 603)
Séjour de 8 jours / 7 nuits**

Compte tenu du nombre important de demandes d'inscriptions et afin de permettre le départ en vacances du plus grand nombre de personnes, **vous ne pouvez-participer qu'à un seul séjour.**

Il convient donc de classer sur le bulletin d'inscription joint le séjour que vous préférez en mettant 1 dans la colonne ORDRE DE PREFERENCE et éventuellement 2 pour le 2^e séjour si vous n'êtes pas retenu pour celui que vous avez choisi en premier et que vous voulez quand même partir ; au cas où une liste d'attente devrait être mise en place.

Pour les 2 séjours, **la date limite d'inscription est fixée au 10 AVRIL 2020.**

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date limite d'inscription ne pourra pas être pris en compte.

N'oubliez pas de compléter et de nous retourner un exemplaire du programme Seniors en Vacances joint. Ce document par lequel vous acceptez l'utilisation des informations à caractère personnel est obligatoire pour valider votre inscription.

L'Agence vous propose également des sorties à la journée au départ de votre région ainsi que des séjours longs de 2 semaines (voir brochure vacances 2020).

Pour recevoir les programmes c'est simple !

Donnez vos coordonnées et votre adresse mail ou votre adresse postale à :

La Centrale de Réservation de l'ANGDM

110 avenue de la Fosse 23

CS 50019

62 221 Noyelles sous Lens

Tel : 03.21.79.77.00

Mail : vacancescentrale@angdm.fr

ou à

Votre coordinatrice régionale Grand Sud région CENTRE

ANGDM

9 rue des Docteurs Charcot

42 100 Saint Etienne,

Mail : loisirsvacances.Centre@angdm.fr

Les programmes des sorties et séjours sont également disponibles sur notre site Internet www.angdm.fr, rubrique Nos prestations / Vacances / Bénéficiaires de la région CENTRE.

Votre coordinatrice régionale GRAND SUD secteur Centre

Françoise FAUCHER

9 rue des docteurs Charcot

42 100 SAINT ETIENNE

loisirsvacances.Centre@angdm.fr